

A L'ISSUE DE L'ELECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :

2 exemplaires du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence à l'inspecteur du travail.

1 exemplaire du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence au centre de traitement des élections professionnelles à

CTEP TSA 79104 76934 ROUEN CEDEX 9



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ

Direction Générale du Travail

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES TITULAIRES



DP

25

Délégués du Personnel - Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon - Collège 2 (Titulaires)

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Raison sociale **NEXTIRAONE France**

Adresse : **4 rue Brindejonn des Moulinais**

Code postal : **31505** Ville : **TOULOUSE CEDEX 5**

Siret de l'établissement : **42469104600116**

Autres établissements concernés par l'élection : **Liste à compléter au verso**

Numéro de convention collective (IDCC) : **9512Z**

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION

Durée du mandat des élus : **3 années**

Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) :

S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) :

Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : **05/04/2007**

COLLÈGE CONCERNÉ

DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL	1	2	3	4	5	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE :
Collège unique	<input type="checkbox"/>					Ouvriers (cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)
1er collège (ouvriers, employés)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				Ouvriers <input type="checkbox"/>
						Employés <input type="checkbox"/>
2ème collège (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)	<input checked="" type="checkbox"/>					Techniciens <input checked="" type="checkbox"/>
						Agents de maîtrise <input checked="" type="checkbox"/>
3ème collège (ingénieurs et cadres)	<input type="checkbox"/>					Ingénieurs <input checked="" type="checkbox"/>
						Cadres <input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>					Autres : <input checked="" type="checkbox"/>
						Chefs de service

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR du 22/09/2010 à 14h00 au 28/09/2010 à 16h00

A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	144	1. Y a-t-il eu carence ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	3
B. Nombre de votants	B =	120	2. Le quorum a-t-il été atteint ?		Nombre de sièges à pourvoir	P = 5
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	3	$QUORUM = \frac{A}{2} = E = \frac{144}{2} = 72,00$		Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	117	<input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E		$G = \frac{D}{P} = \frac{117}{5} = 23,40$	
			<input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E			

MT1

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de bulletins valablement recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne pour chaque liste inscrite successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste
									1er siège	2ème siège	3ème siège		
CARMONA Dorothée	F	1 CFTC	9	9	9	1	9,00						0
VILACEQUE Patrice	H	2 CGT	35	35	104	3	34,67	1				Élu	1
RIGONI Jean-Claude	H			35									
FRANCESCHI Marc	H			34									
VOULAND Cyril	H	3 UNSA-UFJ	73	70	352	5	70,40	3				Élu	4
VIENNE Johann	H			71				3				Élu	
LAGRANGE Carine	F			68				3				Élu	
SEBBAN Eric	H			71					1* - 17,60			Élu	
LARROQUE Denis	H			72									

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1er tour :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste (avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Signature des membres du bureau de vote :

NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature
BEAUVAIS Aude	UNSA-UFJ	
TRONCHETTI	CFR	
GRAND NOELLE	CFDT	
LOUVEAU PAUL		
SMETH David		

Suite de la liste des SIRET associés :

PERSONNE A CONTACTER dans l'entreprise : (pour information complémentaire sur ce procès-verbal)

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction dans : _____

N° de téléphone : _____

N° de télécopie : _____

Adresse e-mail : _____

nextiraone
NextiraOne France
Direction des Ressources Humaines
84, rue Charles Michels
93284 Saint Denis Cedex
RCS Paris 424 691 046

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

AS MS

A L'ISSUE DE L'ELECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :



Direction Générale du Travail

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES SUPPLÉANTS



DP

26

Délégués du Personnel - Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon - Collège 2 (Suppléants)

2 exemplaires du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence à l'inspecteur du travail.

1 exemplaire du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence au centre de traitement des élections professionnelles à

CTEP
TSA 79104
76934 ROUEN
CEDEX 9

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT		COLLÈGE CONCERNÉ	
Raison sociale	NEXTIRAONE France	DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE :
Adresse :	4 rue Brindejonc des Moulinais	Collège unique	1 <input type="checkbox"/>
Code postal :	31505	1er collège (ouvriers, employés)	2 <input type="checkbox"/>
Ville :	TOULOUSE CEDEX 5	2ème collège (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)	3 <input checked="" type="checkbox"/>
Siret de l'établissement :	42469104600116	3ème collège (ingénieurs et cadres)	4 <input type="checkbox"/>
Autres établissements concernés par l'élection :	Liste à compléter au verso	Autre	5 <input type="checkbox"/>
Numéro de convention collective (IDCC) :	95122		
INFORMATIONS SUR L'ELECTION			
Durée du mandat des élus :	3 années		
Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) :			
S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) :	<input type="checkbox"/>		
Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) :	05/04/2007		

MS1

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR				du 22/09/2010 à 14h00		au 28/09/2010 à 16h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	144	1. Y a-t-il eu carence ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	3
B. Nombre de votants	B =	120	2. Le quorum a-t-il été atteint ?	$\text{QUORUM} = \frac{A}{2} = E = \frac{144}{2} = 72,00$		Nombre de sièges à pourvoir	P = 5
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	3	<input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E			Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	117	<input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E			$G = \frac{D}{P} = \frac{117}{5} = 23,40$	

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste
									1er siège	2ème siège	3ème siège		
CARMONA Dorothée	F	1 CFTC	11	11	11	1	11,00						0
FRANCESCHI Marc RIGONI Jean-Claude VILACEQUE Patrice	H H H	2 CGT	36	35 36 36	107	3	35,67	2		2* - 17,83		Élu Élu (déjà élu Titulaire)	2
CUSIN Serge TELLIA Laurent LE-BRAS Guillaume ROUCARIES Jacques PETIT Laurent	H H H H H	3 UNSA-UF1	70	65 68 69 66 68	336	5	67,20	3 3	1* - 22,40			Élu Élu Élu	3

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1er tour :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste (avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Signature des membres du bureau de vote :

Suite de la liste des SIRET associés :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale	Signature
BEAUVAIS Aymé	UNSA UFI	
FRANCOIS EDDY	CFTC	
GERARD POZZELI		
LAURENT PAVLY	CGT	
SIAETH Yvan		

PERSONNE A CONTACTER dans l'entreprise : (pour information complémentaire sur ce procès-verbal)

Nom :
Prénom :
Fonction dans :
N° de téléphone :
N° de télécopie :
Adresse e-mail :

Cachet de l'entreprise
nextiraOne
NextiraOne France
Direction des Ressources Humaines
84, rue Charles Michels
93284 Saint Denis Cedex
RCS Paris 424 691 046

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)